

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DE LA COMMUNE DE VEAUGUES

Commune de VEAUGUES

ANNEE 2018

N° 4

Publication le 23/05/2018

SOMMAIRE

Délibérations du Conseil Municipal

(Extraits des délibérations conformes au registre)

Séance du 18 mai 2018

- D_2018_05_025 - Pertes sur créances irrécouvrables – Budget communal
- D_2018_05_026 - Pertes sur créances irrécouvrables – Budget eau et assainissement
- D_2018_05_027 - Fonds de solidarité logement
- D_2018_05_028 - Délivrance de coupe de bois – Parcelle 5 et 16a
- D_2018_05_029 - Convention de partenariat relative au Conseil en Energie Partagé avec le SDE18
- D_2018_05_030 - Convention d'installation d'un relais radio avec le SDIS
- D_2018_05_031 - Création site internet
- D_2018_05_032 - Travaux à l'école – Sols du Berry
- D_2018_05_033 - Travaux au Cabinet médical – Changement des portes
- D_2018_05_034 - Détecteur de fuite

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

D_2018_05_025 – Pertes sur créances irrécouvrables - Budget communal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'irrécouvrabilité des recettes suivantes liées au surendettement et décision d'effacement de dette ;

Madame le Maire propose d'admettre en créances éteintes les sommes suivantes par le biais de mandats au compte 6542 :

BUDGET	Exercice	Créances éteintes (6542)
Commune	2013	104,40 €
	2014	169,88 €
	2015	3 100,01 €
	2016	1 251,36 €
	2017	258,64 €
Total		4 884,29 €

Après délibération, le conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité l'admission en créances éteintes les montants susvisés par le biais d'un mandat au 6542.
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

D_2018_05_026 – Pertes sur créances irrécouvrables - Budget eau et assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'irrécouvrabilité des recettes suivantes liées au surendettement et décision d'effacement de dette ;

Madame le Maire propose d'admettre en créances éteintes les sommes suivantes par le biais de mandats au compte 6542 :

BUDGET	Exercice	Créances éteintes (6542)
Eau et assainissement	2012	143,87 €
	2013	194,96 €
	2014	193,50 €
	2015	135,00 €
	2016	222,41 €
	2017	199,32 €
Total		1 089,06 €

Après délibération, le conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité l'admission en créances éteintes les montants susvisés par le biais d'un mandat au 6542.
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

D_2018_05_027 – Fonds de solidarité logement

Madame le Maire expose au conseil Municipal la nécessité pour la commune de participer en 2018, au Fonds de Solidarité Logement.

Madame le Maire propose de participer à hauteur de 500 €, à ce fonds d'aides selon la répartition suivante :

- logement : 200 €
- énergie : 200 €
- eau : 100 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la participation au Fonds de Solidarité Logement telle que définie ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

D_2018_05_028 – Délivrance de coupe de bois - Parcelles 5 et 16a

Madame le Maire présente au conseil municipal l'estimation effectuée par l'ONF pour les parcelles 5 et 16a.

Parcelle 5

Cette estimation s'élève à 1 418 €.

En 2019, les frais de garderie de cette parcelle seront de 170,16 €.

Parcelle 16a

Cette estimation s'élève à 1 933 €.

En 2019, les frais de garderie de cette parcelle seront de 231,84 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les estimations effectuées par l'ONF telles que définies ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

D_2018_05_029 – Convention de partenariat relative au Conseil en Energie Partagé avec le SDE18

Madame le Maire présente au conseil municipal la convention relative au conseil en énergie partagé proposé par le SDE18.

Celle-ci, prévue pour 4 ans, permettra d'avoir des subventions du SDE18 de 20% au lieu de 10%, sur les travaux d'économie d'énergie.

Cotisation :

→ 0,60 € / habitant / an

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la convention de partenariat relative au conseil en énergie partagé proposé par le SDE18.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

D_2018_05_030 – Convention d'installation d'un relais radio avec le SDIS

Madame le Maire explique au conseil municipal que le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) propose d'installer un relais radio à l'église.

La présente convention serait consentie, à titre gratuit, pour une durée de 9 ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la convention de partenariat relative à l'installation d'un relais radio par le SDIS18.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

D_2018_05_031 – Création site internet

Madame le Maire expose au conseil municipal le devis proposé par CentreFrance pour la création d'un site internet.

Le montant de ce devis s'élève à :

- Pour la conception : 2 300.00 € H.T. soit 2 760.00 € T.T.C.
- Pour l'abonnement : 267.00 € H.T. soit 320.40 € T.T.C. par an.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le devis proposé par l'entreprise CentreFrance pour la création du site internet.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

D_2018_05_032 – Travaux à l'école - Sols du Berry

Madame le Maire évoque la nécessité de changer le sol des classes de l'école.

Le devis présenté par l'entreprise Sols du Berry s'élève à 5 123.30 € H.T. soit 6 147.96 € T.T.C.

Après délibération, le conseil municipal :

- **VALIDE** à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise Sols du Berry.
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

D_2018_05_033 – Travaux au Cabinet médical - Changement des portes

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise EGM-GM pour le changement des portes intérieures du cabinet médical afin de permettre l'insonorisation des différents cabinets.

Ce devis concerne l'achat de portes intérieures pour un montant total de 2 070.00 € H.T. soit 2 484.00 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise EGM-GM.
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2018, le 18 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/05/2018.

Présents : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : GAUDRY Patrick, GIRARD Roger, GITTON Axel, JOULIN Dominique, LEBLANC Jérôme, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

Excusé(s) : ayant donné procuration : MM : DEVAUTOUR Jean-Marie à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à M. GITTON Axel, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

A été nommé secrétaire : M. GAUDRY Patrick

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 23/05/2018
Et publication ou notification du
23/05/2018

D_2018_05_034 – Détecteur de fuite

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Christaud pour l'achat d'un détecteur de fuite d'eau.

Ce devis concerne l'achat d'un détecteur de fuite d'eau pour un montant total de 3 229.20 € H.T. soit 3 875.04 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise Christaud.
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2018
Le Maire,
Sophie CHESTIER

